

<b>Zeitschrift:</b>	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
<b>Band:</b>	37 (1899)
<b>Heft:</b>	39
<b>Artikel:</b>	La bataille de Valmy : origine des deux expressions populaires : "tomber sur son Prussien" et "As-tu vu la lune ?"
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-197752">https://doi.org/10.5169/seals-197752</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Grand-théâtre, 11, Lausanne.  
 Montreux, Gérardmer, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Maurice, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

*Rédaction et abonnements.*  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50  
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.  
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
 la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**Une nouvelle industrie.**

Nous savions qu'il existait à Paris des écorcheurs de lapins, des ramasseurs de bouts de cigarettes, des marchands de mouron pour oiseaux et une foule d'autres petits métiers qui font végéter tant bien que mal, dans la grande capitale, bon nombre de pauvres gens.

Mais, il est une industrie dont nous n'aurions jamais soupçonné l'existence jusqu'à ces derniers temps : c'est celle des *rallongeurs de romans*.

Ne riez pas ! car cela est très vrai. Vous croyez posséder, par exemple, dans votre bibliothèque, quelques volumes de votre auteur favori, vous pensez avoir là les originaux de ses œuvres, eh bien, détrompez-vous ! car vous ne possédez peut-être que des œuvres *rallongées* de cet auteur.

Je vais, en quelques mots, vous expliquer le secret de cet honorable métier :

Vous savez que l'on peut se procurer, soit dans les kiosques à journaux, soit chez certains libraires, une quantité de romans en vogue, romans à sensation, pour la plupart malins, qui paraissent par fascicules illustrés ou par livraisons, à 10 ou 50 centimes. Vous allez chaque semaine chercher au kiosque la suite de votre roman et, en fin de compte, vous avez au bout de l'année l'ouvrage complet qui, une fois bien relié, formera un riche volume, et vous aurez de plus la satisfaction d'avoir fait là une dépense qui a passé presque inaperçue à votre bourse.

Je ne veux pas indiquer ici toutes les œuvres qui ont été publiées de cette manière, cela me porterait trop loin ; qu'il me suffise de citer les romanciers les plus en vogue, Dumas, Féval, Sue, de Montépin, Mary, etc., etc.

Eh bien, les *rallongeurs de romans* ne vendent les ouvrages qu'en livraisons ou fascicules contenant un certain nombre de pages déterminé, leurs bénéfices consistent donc à faire des dits ouvrages le plus grand nombre de pages possible, ce qui augmentera en conséquence d'autant le nombre des fascicules et livraisons.

Et c'est pourquoi ils *rallongent* les œuvres qu'ils vendent.

Ainsi, je suppose qu'il est dit dans l'*original* d'un roman quelconque :

« Le comte monta au troisième étage et sonna. »

Avec cette simple phrase, nos rallongeurs feront toute une page et diront, par exemple :

Un gai soleil de juin égayait l'avenue. Il était près de midi lorsque le comte arriva devant la maison de la rue Drouot.

Une pensée subite lui étant venue à l'esprit, il s'arrêta un instant, comme pour réfléchir, puis soudain, jetant au loin son cigare, il franchit résolument la cour et allant droit à la concierge, il demanda :

— M. Hector de Bornier est-il chez lui en ce moment ?

— Oui ! lui répondit aussitôt une voix sortant de la loge ; M. de Bornier est allé ce matin faire sa promenade habituelle au bois de Boulogne et il n'y a que quelques instants qu'il vient de rentrer ; vous

le trouverez donc certainement chez lui, monsieur. C'est au troisième.

— Bien ! merci ! je sais !

Le comte glissa à la concierge une pièce de monnaie et s'engagea dans la rampe.

Les escaliers de cette maison étaient recouverts de tapis magnifiques maintenus par des tringles finement argentées ; le métal habilement ciselé des balustres à pommeaux dorés, les plafonds, les murs de la montée décorés de peintures à fresques, tout cela ajouté au silence solennel qui régnait dans la maison, fit sur le comte une favorable impression.

Arrivé au corridor du second étage, éclairé par une grande fenêtre donnant sur la cour intérieure, le comte ne put s'empêcher de lire discrètement les diverses petites plaques émaillées disposées aux portes des appartements et qui indiquaient le nom de leurs locataires. C'était là, d'abord Mlle de Longeroix, une vieille rentière fort riche, vivant seule avec deux domestiques ; plus loin, M. de Gardiol, colonel en retraite, avec sa femme ; un heureux couple, ayant deux filles charmantes mariées depuis longtemps, l'une à un capitaine de génie en garnison à Grenoble et l'autre à un lieutenant de la marine à Rochefort.

Puis, tout au fond de ce vaste corridor, il fut : M. Montlucçon, ancien négociant, qui avait fait fortune dans la quincaillerie en province et venait passer quelques mois à Paris, dans le seul but, disait-on, de surveiller un peu de plus près son héritier, un neveu qui menait, paraît-il, dans la grande ville, une vie des plus aventureuses.

Le comte se disposait à poursuivre lorsqu'il entendit sonner midi à l'horloge d'un salon.

Diable ! se dit-il, je m'amuse là et j'allais oublier M. de Bornier. C'est exactement midi, l'heure de notre rendez-vous, fit-il en tirant sa montre, monsieur donc trouvez notre homme !

Les escaliers qui conduisaient du second au troisième, les murs, les plafonds, les balustres n'étaient pas moins riches que ceux de l'étage inférieur. Le comte ne put cependant pas la peine d'admirer tout ce luxe, tous ces détails. Il gravit la montée et, tout au haut, se trouva en face d'une porte à panneaux richement sculptés.

Il lut sur une plaque jaune fixée à droite : « M. Hector de Bornier, docteur-médecin. »

— C'est bien cela ! dit-il.

Alors, d'une main quelque peu tremblante, il saisit la poignée de la sonnette et aussitôt des pas se firent entendre dans l'appartement....

Ce n'est pas plus malin que cela ! \*\*\*

**NOTES HISTORIQUES****Conditions sociales en Suisse, avant la Révolution helvétique.** — Entravés de diverses manières, le commerce et l'industrie languissaient ; les paysans succombait sous les droits féodaux, dimes, cens, lods (droit de mutation), corvées, hommages ; découragés et manquant d'instruction, ils ne faisaient guère d'efforts pour sortir de la routine.

Citadins et campagnards avaient la manie des titres et des fonctions, lesquelles, peu rétribuées, faisaient perdre beaucoup de temps et contribuaient à entretenir le goût des procès. Il y avait dans le Pays-de-Vaud, pour cent seize mille habitants (recensement en 1761), environ quatre cents tribunaux et trois mille fonctionnaires judiciaires. Les villes, à quelques ex-

ceptions près, étaient peu prospères. Le service étranger, avec ses levées fréquentes et nombreuses, avait décimé la population, qui demeurait stagnante là où elle n'était pas en décroissance ; la ville de Lausanne, par exemple, était tombée de 12,000 à 10,000, puis à 8,000 habitants. (Hist. de la nation suisse, par R. van Muyden.)

**L'outillage dans l'industrie américaine.**

Une enquête faite récemment par M. Levasseur, membre de l'Institut de France, sur l'industrie américaine, nous donne sur celle-ci de très intéressants détails. On peut en conclure tout d'abord que la productivité industrielle est plus forte aux Etats-Unis que dans beaucoup de pays de l'Europe.

Il y a aux Etats-Unis, dit M. Levasseur, une tendance générale à faire grand et c'est sur ce type que s'organisent la plupart des entreprises nouvelles. La concentration industrielle est à l'ordre du jour dans le monde civilisé ; nulle part peut-être elle ne se produit avec plus d'intensité qu'en Amérique. C'est la loi économique du moindre effort qui pousse les manufacturiers à produire beaucoup, afin de produire à bon marché en augmentant la puissance de l'outillage, en réduisant proportionnellement les frais généraux, en réunissant les avantages de la division du travail et ceux de l'unité de direction. »

L'auteur de l'enquête que nous résumons nous apprend que, lorsqu'il visita pour la première fois l'Amérique, on lui montra à Lowell, dans la manufacture dite « Merrimack mills », une ouvrière qui conduisait sept métiers, quatre devant elle et trois derrière. Quand, de retour en France, il parla de ce fait à des industriels, ceux-ci refusèrent de le croire.

La réalité était pourtant plus extraordinaire encore. Pendant son second séjour en Amérique (1893), l'auteur vit en effet dans le même établissement un grand atelier où la moitié au moins des ouvrières tenait chacune huit métiers, quatre par devant et quatre par derrière. Et il retrouva la même organisation dans plusieurs fabriques. On peut s'assurer du fait, d'ailleurs, en ouvrant l'enquête que le commissaire du travail des Etats-Unis a publiée, il y a peu d'années, sur les industries textiles et où l'on voit que dans un des établissements étudiés 15 ouvrières tenaient chacune quatre métiers, 17 ouvrières cinq métiers, 126 ouvrières six métiers, une ouvrière sept métiers et 18 ouvrières huit métiers.

**La bataille de Valmy.**

Origine des deux expressions populaires : « Tomber sur son Prussien » et « As-tu vu la lune ? »

M Adolphe Dubois-Huguenin, à la Chaux-de-Fonds, a raconté d'une façon fort originale, d'après un récit humoristique sur l'invasion des Prussiens en France, en 1792, quelques épisodes de la bataille de Valmy. Nous tirons de ce récit divers fragments qui nous expliquent, en termes un peu crus, il est vrai, l'origine sans doute peu connue de deux expressions populaires employées très fréquemment dans la conversation familiale. — Mais laissons parler le narrateur :

Les Prussiens, sous les ordres de Brunswick, envahissaient la France. Ils occupaient la

Champagne et buvaient ses vins. Les armées françaises chargées de leur résister se trouvaient, il faut le dire, dans des conditions peu favorables ; elles étaient commandées par Dumouriez, Kellermann et Bourdonville.

Brunswick, qui n'était pas commode, nous bombardait de manifestes ordonnant à tous les Français de renverser le gouvernement révolutionnaire et de relever le trône et l'autel. Ayant bu nos vins, les alliés le remplaçaient par notre sang, le sang de la nouvelle alliance, car tous les rois commençaient à se liguer contre nous, et leurs peuples les accompagnaient bêtement, comme toujours, sans vouloir comprendre que notre cause était la leur.

L'anarchie régnait à Paris, l'Assemblée législative terminait sa courte carrière et rien ne nous disait ce qu'allait être la Convention nationale.

Cependant nous étions au 18 septembre et les Prussiens mangeaient toujours nos raisins.

Nous venions d'être battus à Briquenay, à Barange et à Clermont ; nos armées étaient en désordre et nous commençons à perdre courage.

Kellermann, Dumouriez et Bourdonville s'aperçurent enfin qu'il était nécessaire de réunir leurs corps d'armée, sans quoi c'en était fait de la patrie et des vignes. Ils se concentrèrent et Kellermann porta son quartier-général à Valmy.

Vis-à-vis de nous étaient les Prussiens, au nombre de quatre-vingt mille ; ils étaient campés sur une hauteur appelée la *Lune*, c'était le nom d'un cabaret dont l'enseigne figurait une pleine lune. Ils avaient avec eux cinquante-huit bouches à feu qui ne restaient point inactives.

Nous ripostions bien par des balles, mais elles commençaient à nous manquer. Faut-il le dire, nous commençons par avoir peur. Les obus des Prussiens pleuaient comme grêle et nous tuaient des gens par centaines. Enfin, tout allait mal quand, le 20 septembre, parcourant nos rangs, Kellermann est renversé par un boulet. Heureusement le cheval seul avait été tué. « Camarades, dit-il en remontant sur un autre cheval, le moment de la victoire est arrivé. Laissons avancer l'ennemi sans tirer un seul coup et chargeons-le à la bayonnette ! »

Et plaçant son chapeau au bout de son épée, il s'écria, devant ainsi le décret de la Convention : « Vive la République !... »

Pendant un quart d'heure, ce cri répété d'un bout à l'autre des lignes égala le bruit du tonnerre, au point que les Prussiens qui s'avancèrent à bride abattue s'arrêtèrent tout à coup dans leur marche. Brunswick et le roi de Prusse eurent peur.

« Camarades, s'écria Kellermann, la victoire est à nous ! »

Alors la terreur qui nous avait quitté passa du côté des Prussiens, dont Dumouriez balaya le flanc gauche avec ses canons. Kellermann en tête, nous les chargeons à la bayonnette, et les voilà qui reculent, se débendent et culbutent les uns sur les autres, que c'était une vraie pitié de les voir.

Mais le beau de l'affaire c'était le spectacle qui nous attendait sur les hauteurs de la *Lune*.

Ceux des Prussiens qui gardaient l'autre versant de la montagne avaient fait maraude dans les vignes. Ils avaient mangé une telle quantité de raisins que force leur avait été de descendre fréquemment leurs haut-de-chausses. Les pauvres diables avaient la dysenterie.

Surpris par notre foudre, ils n'avaient pas le temps de remonter leur vêtement, et fuyaient de tous côtés en nous offrant une cible naturelle dans laquelle le plus grand nombre des nôtres eut la générosité de ne pas tirer.

Arrivés au cabaret de la *Lune*, ce fut de notre côté un vaste éclat de rire, et chacun dé-

mandait à son voisin s'il avait vu la lune. Un Picard en fit une chanson : *As-tu vu la lune, mon gars ?* que le lendemain toute l'armée savait par cœur. C'est depuis ce temps qu'on appelle ce que vous savez un *Prussien*.

C'était notre première victoire. Elle devait se prolonger pendant vingt années. Le lendemain, 21 septembre 1892, la Convention décréta la République.

### Giclon et la lotta.

Giclon, que démarorè per tsi no, ne sarà pas on tant crouie citoyen se n'avai pas la pouéta mania dè robà tot cein que l'ai passè pè lè grapiès. Et portant Giclon, quand bin n'est qu'on tot petit pâisan, n'est portant pas onco tant à plieindrè et n'arâi pas fauta dè robâ, kâ l'a trâi vâtses à la retse, duès tchivrè, cauquès prâ, on part dè tsamps dè 'na dozanna dè quartérons et fâ bon ménâdzo avoué sa fenna.

Mâ por li, robâ est 'na maladi et quand vâi oquè que l'ai fâ einvia, hardi ! faut que l'accrotsâi et tot l'ai est bon. L'est tot coumeint ellâo bouébo que vont à la marauda quand bin l'ont prâo fruitta tsi leu, lâo seimblîe que lè pommès et lè perés dâi z'autro sont bin meillâo quand sont robâ.

Sa fenna, la pourra Lise, est 'na bin brâva pernette, que ne farâi jamé too à nion, assebin l'est tot'escandalisaie dè vairè se n'hommo sè conduire dinse et l'a bio lo tsermailli, mémameint l'ai férè vergogne devant lè dzeins, rein ne fâ ; Giclon robè adé.

Le vo dio : robâ est por li 'na vretablia maladi que n'ia pas mojan dè l'ai férè passâ. L'est tot coumeint cliaio qu'ont coutemâ dè tourdzi, sont tot grindzo se n'ont pas la pipa à mor.

Dè bio savâi quâ dein lo veladzo, tsacon sâ que Giclon a lè dâi à crosets et quand manqu' oquè à caquòn, on sè dit : « Lo larro n'est pas bin liein ! »

Lo gaillâ a dza étâ à l'hostiau on part dè iadzo po cliaio caviès et sa fenna créyait que petêtrè cein l'ai servetrâi dè leçon, mâ ouaih ! pas petou l'est fru que s'est remet à robâ.

Quand la Lise l'attrapé que l'apporté à la baraka oquè que ne lâo z'appartint pas, lo fâ tot lo drâi reveri po allâ reindrè cein que l'a robâ et l'ai débliottè dâi pecheintès gammes, mâ lo bougre sè veillâ et manigancé lo pe soveint ein catson dè sa fenna.

On dzo que la Lise l'avâi envouyi ào martsî dè Vevai, Giclon avâi prâi lo bateau à vapeu po s'ein reveri à l'hotô et on iadzo dessus, ie ve 'na balla lotta tota batteinta nâova avoué dâi galés corjons ein pè ; clia lotta, que n'avâi rein dedein, étai abotsaiè perquie bas contre lo reboo dâo bateau ; l'appartegnâi à 'na Savoyarda qu'allâvè à St-Gingolfe et que dézâvè avoué on autra su on banc on pou pelevé.

Ma fai, l'envia étai trâo granta et Giclon sè peinsâ tot lo drai dè l'accrotsi.

Don, quand lo bateau fut arrêté, noutron coo ne fe ni ion ni dou, l'eimpougnâ la lotta, tracè su lo pont, baillâ son bellet et le vouaiquie via contré l'hotô sein que la Savoyarda l'aussè pi vu. Giclon sè peinsâvè d'allâ vito la fourrâ pè l'étrablio ein catson dè sa fenna.

Ma cein s'est dévenâ que la Lise étai quie dévant et que lo vâi veni avoué clia lotta. Adon noutron gaillâ, qu'avâi dza poaire dè 'na carra, l'ai dese ein gruleint dein sè tsauissès : « Lise ! tè faut pas mè tsecagni, y'è trovâ clia lotta su lo bateau à vapeu ! »

### Fautes de langage. Expressions ridicules.

On pêche souvent dans la conversation, et même en écrivant, contre la simplicité du lan-

gage, par l'habitude d'expressions familières et triviales et, d'une manière tout opposée, par l'emploi de termes trop recherchés. — Ainsi ne devrait-on pas se garder soigneusement d'expressions du genre de celles-ci : un *franc* hypocrite, — un *franc* scélérat, — un *vrai* fourbe, — un *pur* intrigant ? On ne saurait vraiment accoupler des idées aussi disparates ; la scéléritesse, la fourberie, l'hypocrisie, l'intrigue n'ont certes nul besoin d'épithètes pour paraître suffisamment odieuses.

« Un des traits caractéristiques de notre langue, dit M. Francis Wey, c'est l'abus des expressions excessives. Autrefois, l'on se contentait, pour qualifier la bonté d'une étoffe, d'un gilet, d'un petit chien, des adjectifs joli, charmant, etc..., aujourd'hui le gilet est adorable, l'étoffe sublime, inouïe, délicieuse, exquise, ravissante, prodigieuse, incroyable, surhumaine, divine. Ces mots sont devenus fort ordinaires.

Mais le plus fréquemment employé peut-être, c'est l'adjectif fabuleux.

Il remplace beau, grand, surprenant, inattendu, rare, etc... On en fait un usage... fabuleux.

Phénoménal, qui aspire à remplacer prodigieux, miraculeux, ou tout simplement extraordinaire, est un véritable barbarisme.

*Ébouriffant, étourdisant, mirobolant*, sont des exclamations d'assez mauvais goût. Il faut les laisser aux badauds qui les trouvent merveilleuses.

M. Francis Wey fait encore les remarques suivantes sur le mot *délirant* :

« Comme le temps fait justice, dit-il, des modes ridicules !... Il y a huit ou dix ans, le mot *délirant* s'employait exclamativement, sans cesse, au lieu d'admirable, de charmant, de sublime :

» Comment trouvez-vous ce chapeau ? — Je le trouve délivrant.

» Ce mot, qui succédaient à délicieux était bien plus grotesque que son devancier. En effet, *délirant* signifie qu'on est en délire, et il est plus difficile encore de se figurer un chapeau en délire qu'il est de se figurer que l'admiration dont il est l'objet puisse causer du délire.

» Délirant ne peut donc pas être joint à un nom de choses, et il n'est jamais synonyme d'admirable. »

La 47<sup>e</sup> livraison de *La Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*, publiée en français par M. F. Payot, éditeur, à Lausanne, et, en allemand, chez MM. Schmid et Franke, à Berne, sous la direction de M. Paul Seippel, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, contient l'*Histoire des sciences physiques et naturelles en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*, par Théophile Studer, professeur à l'Université de Berne ; *Histoire de la Société helvétique des Sciences naturelles, des observations météorologiques, de la détermination des degrés de l'Europe centrale, l'observation des glaciers, de la carte géologique et du levé géologique de la Suisse, des études limnologiques, des recherches anthropologiques*.

La livraison est illustrée de nombreux portraits de savants : Marc-Auguste Pictet, Pierre Merian, Rud. Wolf, Vénetz, Jean de Charpentier, L. Agassiz, Charles Vogt, Hagenbach, Bischoff, B. Studer, Conrad et Arnold Escher de la Linth, J. Thurmann, Alb. Heim, F.-A. Forel, O. Heer, etc.

Nous recommandons chaleureusement cette œuvre nationale, vrai monument intellectuel et typographique élevé à la gloire de notre pays.

### Sabre d'honneur.

On est quelquefois très embarrassé quand on veut faire un cadeau. On se demande avec inquiétude si l'objet plaira ; on craint de ne pas dépenser assez ; l'embarras est encore plus grand si on ne connaît pas les goûts de la personne à laquelle on veut être agréable.

On peut aussi commettre une maladresse.